

CINQUANTE-SEPTIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Mercredi 10 décembre 2025
Au siège social et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, M. Lorek, M. Lovenuk, V. McCullough, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Administration : G. Beauce, M. Ebert, M. Major-Levesque

Absences : E. Grunerud, V. Mauro

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidente, Claudette Gleeson, débute la réunion à 17 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°57X-01 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 57^e réunion extraordinaire, tenue le 10 décembre 2025, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°57X-02 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

QUE l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

4.1 Nomination au poste de conseiller scolaire – secteur ouest de Dryden

4.2 Acquisition de biens immobiliers

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°57X-CP03 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE l'on retourne en séance régulière.

Adoptée

5. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°57X-CP01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Debbie Coughlin au poste de conseillère scolaire secteur Ouest de Dryden à compter du 11 décembre 2025.

Adoptée

Résolution n°57X-CP02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores approuve l'avancement des démarches pour l'acquisition de l'école St. Brigid à Nakina, sous réserve de l'approbation du ministère de l'Éducation, et autorise l'utilisation des réserves internes pour couvrir le coût d'achat et les frais connexes.

Adoptée

6. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°57X-03 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère McCullough

QUE la séance de la 57^e réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 10 décembre 2025, soit levée à 17 h 41.

Adoptée



Claudette Gleeson

Présidence

/gb



Mireille Major-Levesque

Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation